

Eoliennes de Provence SA  
Etienne Roy  
Président du Conseil  
etienne.roy@romande-energie.ch

Municipalité  
de la Commune de Provence  
à l'att. de M. le Syndic Johny Favre  
Administration communale  
1428 Provence

Référence: RE/def

Provence, le 19 août 2019

**Convention du 2 juin 2009 conclue entre la Commune de Provence et le consortium Romande Energie Renouvelable SA et Elektrizitätswerk der Stadt Zürich, à propos de l'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la Commune de Provence**

Monsieur le Syndic,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,

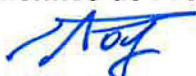
D'entente avec Monsieur le Syndic, la société Eoliennes de Provence SA a décidé de clarifier l'article V de la Convention citée en marge et de préciser les conditions financières dont la Commune bénéficiera en cas de réalisation du parc éolien. Cet article précise qu'une redevance annuelle comprise entre un minimum de CHF 12'000 par éolienne et un maximum de 3% du chiffre d'affaires net réalisé sera fixée d'entente entre les Parties en fonction de la viabilité économique du projet.

Ayant constaté que la viabilité économique du projet semble assurée, nous avons le plaisir de vous informer qu'EOP accepte d'ores et déjà d'accorder à la Commune une redevance annuelle s'élevant à un montant de 3% (et non 3% au maximum) du chiffre d'affaires net réalisé par la société d'exploitation des éoliennes situées sur son territoire.

Les autres conditions et modalités de la Convention restent entièrement valables, la contrepartie étant désormais la société Eoliennes de Provence SA qui a repris l'entier des droits et obligations du Consortium créé par Romande Energie Renouvelable SA et Elektrizitätswerk der Stadt Zürich.

Nous joignons au présent courrier une copie de la Convention du 2 juin 2009 et restons à votre entière disposition si vous souhaitez de plus amples renseignements ou confirmations de notre part. Dans cette attente, et tout en vous remerciant sincèrement pour votre soutien, nous vous prions de croire, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, à l'assurance de nos sentiments très respectueux.

**Eoliennes de Provence SA**



Etienne Roy  
Président



Fabienne Delapierre  
Administratrice